Informations de base

2003/0298(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Élargissement 2004: adaptation du montant de référence financière du 6ème programme cadre Euratom **Subject** 3.50.02.02 Programme-cadre Euratom, programmes de recherche et de formation 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	BÖGE Reimer (PPE-DE) COLOM I NAVAL Joan (PSE)	21/01/2004 21/01/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2578	2004-04-26

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/12/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0778	Résumé
15/01/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/02/2004	Vote en commission		Résumé
17/02/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0069/2004	

09/03/2004	Décision du Parlement	T5-0130/2004	Résumé
26/04/2004	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
26/04/2004	Fin de la procédure au Parlement		
29/04/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2003/0298(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité Euratom A 007
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/5/20589

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0069/2004	17/02/2004	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0130/2004 JO C 102 28.04.2004, p. 0027-0120 E	09/03/2004	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2003)0778	10/12/2003	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2004/0444
JO L 127 29.04.2004, p. 0112-0113 Résumé

Élargissement 2004: adaptation du montant de référence financière du 6ème programme cadre Euratom

2003/0298(CNS) - 09/03/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant les rapports de MM Reimer BÖGE (PPE-DE, D) et Joan COLOM I NAVAL (PSE, E), le Parlement européen se félicite des propositions de la Commission en ce qui concerne l'accord sur les chiffres indicatifs conclu lors de la conciliation du 24 novembre 2003. Il juge les montants visés dans les propositions législatives compatibles avec le plafond de la rubrique 3 des perspectives financières telles qu'adaptées et révisées pour tenir compte de l'élargissement. Le Parlement demande une participation plus complète de l'autorité budgétaire à la définition des retombées financières des programmes législatifs, conformément à l'accord interinstitutionnel sur les fiches financières.

Élargissement 2004: adaptation du montant de référence financière du 6ème programme cadre Euratom

2003/0298(CNS) - 26/04/2004 - Acte final

OBJECTIF : accroître le montant de référence financière pour tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne. ACTE LÉGISLATIF : Décision du Conseil 2004/444/Euratom modifiant la décision 2002/668/Euratom en vue d'adapter le montant de référence financière pour tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne. CONTENU : le montant de référence financière pour la mise en oeuvre du sixième programme-cadre durant la période 2002-2006 s'élève à 1.352 mios EUR (le montant de référence actuel étant de 1.230 mios EUR/15). La quote-part attribuée à chacune des actions est fixée comme suit (en millions d'euros): - Domaines thématiques prioritaires de recherche : 978 (Fusion thermonucléaire contrôlée: 824; Gestion des déchets radioactifs : 99; Radioprotection : 55); - Autres activités dans le domaine des technologies nucléaires et de la sûreté nucléaire : 55. - Activités nucléaires du Centre commun de recherche (CCR) : 319.

Élargissement 2004: adaptation du montant de référence financière du 6ème programme cadre Euratom

2003/0298(CNS) - 10/12/2003 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier la décision 2002/668/Euratom en vue d'adapter le montant de référence financière pour tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne. ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil. CONTENU : afin de tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne, il est proposé d'adapter le montant de référence financière de la décision du Conseil 2002/668/Euratom, relative au sixième programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) pour des activités de recherche et de formation visant également à contribuer à la réalisation de l'Espace européen de la recherche (2002-2006). Le montant de référence financière du programme-cadre doit être accru et les crédits supplémentaires doivent être répartis de manière linéaire entre les activités du programme-cadre; le principe de la linéarité doit également s'appliquer à la mise en oeuvre de l'ensemble des activités du programme-cadre. Le montant de référence financière proposé pour la mise en oeuvre du sixième programme-cadre durant la période 2002-2006 s'élève à 1352 mios EUR (le montant de référence actuel étant de 1230 mios EUR/15). La quote-part attribuée à chacune des actions est fixée comme suit (en millions d'euros): 1. Domaines thématiques prioritaires de recherche : 978 - Fusion thermonucléaire contrôlée: 824 - Gestion des déchets radioactifs : 99 - Radioprotection : 55 2. Autres activités dans le domaine des technologies nucléaires et de la sûreté nucléaire : 55 3. Activités nucléaires du Centre commun de recherche (CCR) : 319.